

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF182

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

ARTICLE 3 OCTIES A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 3 *octies* A qui vise à inclure les installations de production d'électricité solaire au sein du dispositif de l'article 199 *undecies* B du CGI.